

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 27 février 2023

Délibération N° 27/02/2023 08

EMPLACEMENTS COMMERCIAUX SAISON ESTIVALE

=====
L'an deux mille vingt-trois, le 27 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 17 février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Christophe LOURME
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK
Mme Corinne MERCIER qui a donné procuration à Mme Nathalie CARTIGNY
M. Jean-Christophe CAMBIER qui a donné procuration à Mme Karine GOUBE
Mme Maggy JANSOONE
M. Lucas CHASSAGNE

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Au nom du bureau municipal, je vous propose de pratiquer la tarification suivante concernant la location des emplacements commerciaux sur le site du Parc Jean-Pierre DELEURY pendant la saison estivale du 1^{er} avril au 30 septembre 2023 :

TARIFS	Emplacement
Jour	8€
Mois	210€
Saison	850€

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 062-216207530-20230227-D_2023_0227_08-DE



Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 28 février 2023
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-LAURENT-BLANGY' around the top and 'P. de C. 646' at the bottom, with a central emblem.